

Communiqué de Presse. 10.02.2022

Signature d'une convention de partenariat entre l'Université de Limoges et l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie Limousin (UIMM Limousin)



Mme KLOCK-FONTANILLE – Présidente de l'Université de Limoges- et M. JAÏN – Président de l'UIMM Limousin, ont signé, ce 9 février 2022, une convention de partenariat, au service des jeunes en formation et de l'emploi industriel en Limousin notamment au travers le développement de filières d'apprentissage. Cette convention renforce les liens déjà existants entre l'Université de Limoges et les employeurs industriels du Limousin.

En quelques chiffres,

L'Université de Limoges compte :

18 154 étudiants

1904 personnels enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, administratifs, ingénieurs

L'UIMM Limousin représente :

375 entreprises

12 000 salariés

800 à 900 recrutements par an d'ici 2025

Principaux secteurs d'activité représentés en Limousin : métallurgie et transformation des métaux, construction mécanique, industrie automobile, aéronautique, spatiale, ferroviaire, fabrication d'équipements ménagers, industries des composants et des équipements électriques et électroniques...

Contact

Service Communication, Université de Limoges 05 55 14 91 40 / com@unilim.fr

ENSI-ENSCI, Gaëlle Jarry 05 87 50 25 10 / gaelle.jarry@unilim.fr

UIMM Limousin, Delphine L'HOSTIS 05 55 77 65 32

Pôle Formation UIMM Limousin – CFAI 05 55 29 57 05 / www.formation-industries-limousin.fr

Cette convention répond à une volonté des partenaires d'œuvrer au service des jeunes et des employeurs industriels du Limousin. Elle prévoit, notamment, de :

- Partager des données et des analyses sur l'évolution des métiers et des compétences attendues dans l'industrie ;
- Travailler à la promotion des métiers industriels auprès des jeunes, et notamment leur en permettant d'identifier des perspectives de carrières ;
- Proposer des parcours de formation ambitieux aux métiers industriels, en particulier par apprentissage.

Le but est doublement gagnant :

- Permettre aux entreprises de disposer des compétences dont elles ont besoin pour se développer ;
- Offrir aux jeunes diplômés des voies vers l'emploi ou l'entrepreneuriat dans l'Industrie en Limousin.

Très concrètement, dès septembre 2022, ouvrira une filière d'ingénieurs par apprentissage en Électronique & Télécommunications à Limoges, filière accréditée par la Commission des Titres d'Ingénieurs.

Cette filière par apprentissage sera développée en partenariat entre l'école d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'Université de Limoges et le Pôle Formation UIMM Limousin -Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie (CFAI).

Contacts : Christelle AUPETIT, ENSIL-ENSCI : christelle.aupetit@unilim.fr
Christophe EGOUX, Pôle Formation UIMM Limousin – CFAI : c.egoux@formations-industrieslimousin.fr

Elle permettra à des jeunes de continuer leur formation supérieure par la voie de l'apprentissage, en Limousin.

Cette convention fait écho à la convention signée lors de la Semaine de l'Industrie, le 23 novembre 2021, entre Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée chargée de l'Industrie, et Eric TRAPPIER, Président de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM).

La convention nationale a pour ambition de renforcer les liens existants entre le monde éducatif et le monde économique, par l'amélioration et la promotion des formations technologiques et professionnelles initiales et continues, notamment par la voie de l'apprentissage.